

A propos des Galets de Sainte-Marie du Menez-Hom

par Marcel GAUTIER

M. LEQUEUX a découvert, près de la chapelle de Sainte-Marie du Menez-Hom, des cailloux roulés qu'en 1928 M. R. MUSSET estimait être les témoins du passage « d'un très ancien cours d'eau » (1). M. A. GUILCHER signale, dans sa thèse, n'avoir « pas retrouvé ces cailloutis » (2). Il faut reconnaître qu'ils ne sont pas faciles à découvrir et que, les ayant trouvés, l'on n'en est guère plus avancé, tant ils sont rares et d'origine douteuse. Nous livrons ici les résultats d'un examen attentif des abords de la chapelle, dans un rayon de 500 m à 1 km autour de celle-ci.

Il y a incontestablement là, entre les cotes 180 et 200, des cailloux roulés et même de véritables galets. Eliminons d'abord ceux qui ont servi à l'empierrement du chemin d'accès aux cours de ferme, juste en face de la chapelle. Autour de ces fermes et dans les champs situés plus à l'Ouest, l'on rencontre deux types de galets, éléments épars, mêlés aux cailloux à angles vifs du head, et dont certains ont été brisés franchement par le gel.

1^{er} type : des galets de grès armoricain, très bien roulés. Nous en avons trouvé un spécimen dans un champ à 200 m au Sud de la chapelle, et une douzaine d'autres, relativement groupés, dans un autre champ, sur le versant oriental du vallon N.-S. qui se creuse à 1 km à l'Ouest du hameau de Sainte-Marie, à proximité de fermes dont le nom ne figure pas sur la carte au 1/50.000, en couleurs, feuille de Châteaulin (type M, feuille V —18). Ce gisement, situé entre les cotes 165 et 180, s'accompagnait de fragments de coquillages. Les mêmes fragments entouraient l'élément isolé dont il vient d'être question. D'ores et déjà, nous voyons qu'il nous faut éliminer ces galets. Ils proviennent du sable de mer utilisé là comme amendement calcaire, ce qui nous a été confirmé par un cultivateur.

2^e type : des galets plus volumineux et souvent plus grossiers, de schistes, de grès, de diabase, de quartz filonien. Ceux qui sont schisteux, bien roulés, sont les plus aplatis. Les galets de quartz sont moins bien façonnés. En Novembre 1961, un tas de ces galets

(1) R. MUSSET : Le relief de la Bretagne occidentale (Ann. de Géogr. XXXVII, 1928, p. 209-223), p. 211, note 1.

(2) A. GUILCHER : Le relief de la Bretagne méridionale... in-8°, 1948, II + 682 p., p. 46.

du 2^e type, provenant de l'épierrement des champs voisins, était visible à l'entrée du chemin menant vers le Sud-Ouest, qui s'amorce auprès de la première des fermes, en face de la chapelle et en partant du carrefour. D'après les cultivateurs, ces cailloux roulés ne proviennent pas du maërl. On en rencontre, de-ci, de-là, quelques-uns, et toujours très rarement, à la surface des champs. De fait, ces galets ont une morphologie tout autre que ceux du 1^{er} type (fig. 1). Mais il faut bien avouer qu'en raison de leur petit nombre, l'incertitude subsiste quant à leur origine. Sont-ils en place ? Ont-ils été apportés malgré tout dans du sable de mer ? Rien ne permet de trancher.

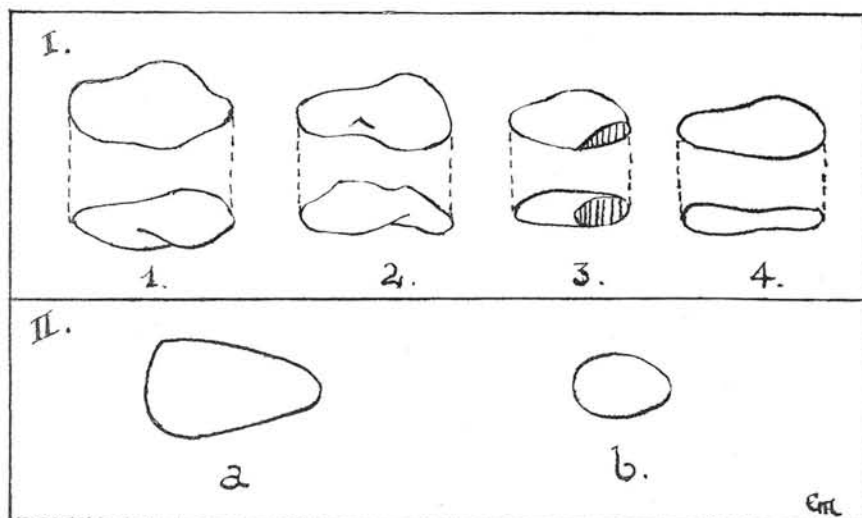


FIG. 1. — Morphologie de quelques galets de Sainte-Marie du Ménéz-Hom
I. Galets du 2^e type. — II. Galets du chemin de lande

Toutefois, nous avons découvert un gisement qui nous semble plus riche d'enseignements. Sans doute est-il encore très modeste et ne permet-il que des conclusions hypothétiques. Mais il offre du moins une certitude plus grande quant au caractère autochtone des galets. Celui-ci nous paraît affirmé par trois faits : les galets sont patinés ; ils se situent dans une lande qui ne reçoit pas d'apport de maërl ; ils sont enrobés dans une argile ocreuse, sous 30 à 60 cm de head grisâtre.

Nous avons trouvé ces galets, en Novembre 1961, mêlés aux nombreux cailloux du head, à l'emplacement signalé sur la figure 2, en A, en bordure d'un chemin de lande. Ils étaient au nombre d'une douzaine sur une aire de 8 m² environ. Les uns étaient à la surface de l'argile provenant de l'approfondissement du fossé oriental du chemin, les autres ont été extraits par nous des parois du fossé. La plupart de ces galets mesuraient de 3 à 5 cm dans leur plus grand axe. Ils étaient constitués par du grès armoricain local, et très bien roulés. L'un d'eux toutefois, non patiné, plus grossier, était en quartz laiteux. D'autres galets identiques, dont nous n'avons pas voulu tenir compte, apparaissent quelques mètres plus au Nord dans la chaussée du chemin, empierrée par ailleurs de cailloux éclatés. A 10 m environ à l'Ouest, un tas de sable de mer, riche en galets, était visible près d'une maison en construction. Mais ces galets étaient propres,

clairs, non patinés. Les autres étaient enfouis dans une argile en place, ou extraite du fossé.

Malgré le petit nombre des 3 types de galets recueillis, petit nombre qui empêche tout classement et réduit singulièrement la valeur des données morphométriques, nous avons calculé l'indice d'aplatissement et la dissymétrie de quelques échantillons. Voici les résultats de ces mesures :

I. — *Galets de 1^{er} type, associés au sable de mer :*

L : longueur (grand axe) ; A : aplatissement ; B : dissymétrie (multipliée par 100).

Nature : grès armoricain

L = 6 cm — A = 2,0 — D = 52

L = 6 cm — A = 2,2 — D = 56

L = 5,8 cm — A = 1,55 — D = 68

Le dernier de ces 3 galets, bien que présentant des caractéristiques en apparence plus fluviales que marines, provenait pourtant du maërl.

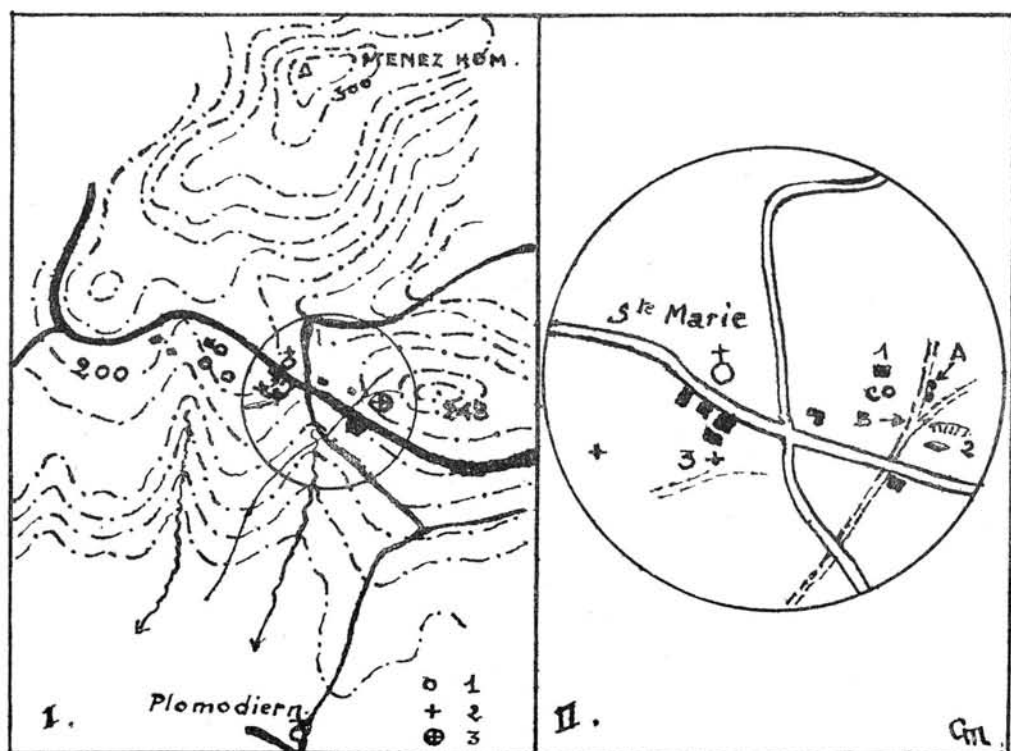


FIG. 2. — Croquis de localisation

I. Echelle 1/50.000°. — 1 : Galets du 1^{er} type (maërl). — 2 : Galets du 2^e type. — 3 : Galets enrobés. Dans le cercle, partie agrandie en II.

II. — 1 : Maison neuve. — 2 : Mare et entaille à vif dans le sol de la lande. — 3 : Tas de galets d'épierrement du 2^e type. — En A, galets de la lande. Distance AB : 20 m. — En C, tas de galets et de sable de mer. Distance AC : 10 m.

II. — *Galets du 2° type :*

Echantillons 1, 2, 3 et 4 de la figure 1.

Nature : quartz (N°s 1, 2 et 3) ; Diabase (N° 4)

1. L = 11,5	—	A = 1,87	—	D = 53
2. L = 7,8	—	A = 1,71	—	D = 64
3. L = 10,4	—	A = 2,28	—	D = 51
4. L = 9,8	—	A = 2,68	—	D = 66

Les N°s 1 et 3 sont nettement marins.

Les N°s 2 et 4 ont une dissymétrie de caractère fluvatile, mais leur aplatissement laisse supposer une action marine. Galets repris par la mer au voisinage d'une embouchure ? (3)

III. — *Galets du chemin de lande :*

Nature : grès armoricain (a et b) ; quartz (c)

a) L = 6,9	—	A = 1,9	—	D = 79,8
b) L = 4,2	—	A = 1,4	—	D = 57,2
c) L = 7,4	—	A = 1,52	—	D = 56,8

Le galet a) avait la forme d'une hache en pierre polie ; le galet b) l'allure d'un œuf, parfaitement lisse ; le galet c), large de 6,9 cm, épais de 4,7 cm, était plus grossier.

Le galet a) présente des caractères fluvatiles. Il en va de même de b et de c en ce qui concerne leur aplatissement faible, mais la dissymétrie du galet c est nettement marine. Celle du galet b est plus douteuse, encore que sa morphologie trahisse un façonnement marin. Incertitudes, donc, que le petit nombre des galets empêche de lever.

L'on peut toutefois se demander d'où serait venu le cours d'eau puissant qui aurait façonné de telles formes, ou le torrent violent qui pourrait, à défaut, les expliquer. Le sommet (248 m) du plus haut des Runniou, que la carte appelle « les Trois Canards », n'est qu'à 400 m du gisement du chemin de lande ; le sommet principal du Ménez-Hom se dresse à 2,5 km seulement au Nord.

Alors, que conclure ? D'abord qu'il y a des cailloux roulés et même de véritables galets autour de la chapelle de Sainte-Marie du Ménez-Hom. Que les uns ont été apportés là dans du sable de mer ; que d'autres ont une origine douteuse ; et qu'enfin les plus sûrs ont des caractères aberrants, sans que l'on puisse affirmer qu'ils sont d'origine marine. Encore qu'il y ait, pour ce faire, des arguments non négligeables.

Mais tant qu'un hasard heureux, analogue au concours de circonstances qui permit de déceler et d'étudier la grotte comblée du Ménez-Lus, en Telgruc, ne se sera pas produit à Sainte-Marie du Ménez-Hom, l'on ne pourra parler ici de preuves favorables à l'eustatisme. Il faudrait, pour résoudre le problème, des trouvailles plus nombreuses. Nous convions les chercheurs de Penn ar Bed à la prospection de cette contrée, de même qu'à l'examen vigilant des tranchées ou des carrières qui pourraient y être ouvertes.

(3) La mer accroit très rapidement l'aplatissement. Cf. A. CAILLEUX : Distinction des galets marins et fluvatiles (Bull. Soc. Géol. de France, 5^e série, t. XV, 1945, pp. 375-404), p. 400.